



POUR UNE COUVERTURE SANTÉ PERFORMANTE ...

C...F...D...T...



Avec la CFDT,
j'exige l'ouverture
rapide d'une
négociation
pour que les
employeurs
publics participent
financièrement
à ma protection
complémentaire
santé et
prévoyance

Nom :

Prénom :

Etablissement, Service ou Collectivité :

Courriel :

Signature :

⇒ A remettre aux correspondants CFDT

⇒ Ou à envoyer timbré par La Poste à :



47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19



En tant que fonctionnaire ou contractuel,
mon employeur ne m'aide financièrement pas, ou peu,
pour être couvert par une mutuelle.



Pour la CFDT, la santé des agents est aussi de la
responsabilité des employeurs publics.
Ils doivent leur permettre d'accéder aux soins et
bénéficier d'une couverture des risques lourds tels que
l'invalidité, la perte d'autonomie, le décès, les pertes de
salaires, etc., en participant financièrement à l'acquisition
d'une complémentaire respectant les solidarités
notamment intergénérationnelles.